



Employé/e de commerce CFC, édition

Remplace: INFOformation&profession «Employé/e de commerce CFC, édition» du 17.05.2023.

Employé/e de commerce CFC

SWISSDOC 0.611.105.0, 5.611.6.0, n° 68800

Durée de la formation: 4 ans

Réglementation relative à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience

La procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience pour la formation professionnelle initiale d'employé/e de commerce CFC est reconnue comme autre procédure de qualification par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation conformément à l'art. 33 LFPr et après audition des cantons.

Approbation:

3 novembre 2025

Entrée en vigueur:

1^{er} janvier 2026

Cette Réglementation relative à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience est publiée dans la liste des professions du SEFRI sous la profession correspondante: www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.